

La France dans ses territoires

Dans la même collection

- BAUELLE Guy, *Géographie du peuplement*, 2016, 3^e édition.
- BÉGUIN Michèle et PUMAIN Denise, *La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie*, 2017, 4^e édition.
- CIATTONI Annette et VEYRET Yvette (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, 2013, 3^e édition.
- DAVID Olivier, *La population mondiale. Répartition, dynamique et mobilité*, 2015, 3^e édition.
- DESJARDINS Xavier, *L'aménagement du territoire*, 2017.
- DI MÉO Guy, *Introduction à la géographie sociale*, 2014.
- GÈURY David et SIERRA Philippe, *Introduction à l'analyse des territoires*, 2016.
- GRATALOUP Christian, *Introduction à la géohistoire*, 2015.
- HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise et LAPORTE Antoine, *Introduction à la géographie urbaine*, 2017.
- LAMBERT Nicolas et ZANIN Christine, *Manuel de cartographie. Principes, méthodes, applications*, 2016.
- LOUCHET André, *Les océans. Bilan et perspectives*, 2013.
- LOUSET Odette, *Introduction à la ville*, 2011.
- MORANGE Marianne et SCHMOLL Camille, *Les outils qualitatifs en géographie. Méthodes et applications*, 2016.
- PUMAIN Denise et SAINT-JULIEN Thérèse, *Analyse spatiale. Les interactions*, 2010, 2^e édition.
- PUMAIN Denise et SAINT-JULIEN Thérèse, *Analyse spatiale. Les localisations*, 2010, 2^e édition.
- TIANO Camille et LOÏZZO Clara, *Le commentaire de carte topographique. Méthodes, applications*, 2017.
- VEYRET Yvette et CIATTONI Annette, *Géo-environnement*, 2011, 2^e édition.
- VEYRET Yvette, LAGANIER Richard, SCARWELL Helga-Jane, *L'environnement. Concepts, enjeux et territoires*, 2017.
- VEYRET Yvette, *La France. Milieux physiques et environnement*, 2000.

MAGALI REGHEZZA-ZITT

La France dans ses territoires

2^e édition

ARMAND COLIN

Conception de couverture : Hokus Pokus créations
Image de couverture : Vue aérienne du village de Bouin (Vendée)
© Francis Leroy / Getty Images.
Maquette intérieure : Raphaël Lefeuvre
Cartographie : Magali Reghezza-Zitt et Légendes cartographie
Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique

s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Armand Colin, 2011, 2017

Armand Colin est une marque de
Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

ISBN 978-2-200-61357-0

www.armand-colin.com

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

Introduction	11
1. Une nouvelle édition : une France qui change, une géographie qui poursuit son renouvellement	11
2. La France : le parti pris du territoire	12
3. Penser la France à l'heure de l'Europe et de la mondialisation	14
4. La France, une question d'échelle	16
5. La France, entre général et particulier	17
6. La France, du territoire aux territoires	18
1. Des territoires appropriés et construits politiquement	21
1. Un État construit par et dans des territoires politiques	22
1.1 Un État et une nation construits dans un cadre territorial ancien	23
1.2 Un territoire national marqué par la centralisation : Paris et « ses » provinces	26
1.3 L'Europe, nouvel acteur et nouvel échelon politique	27
2. Des maillages territoriaux complexes : une France « en miettes » ?	31
2.1 Les mailles traditionnelles du territoire national	31
2.2 Retour sur les lois de décentralisation	33
2.3 Le « big bang » territorial ou l'« acte III de la décentralisation »	35
3. Un maillage territorial en constante évolution	38
3.1 La commune, échelon de proximité par excellence	38
3.2 Intercommunalités et métropoles	39
3.3 Les départements font de la résistance	41

3.4 La région s'impose	43
Conclusion	46
Étude de cas : Les Terres australes et arctiques françaises (TAAF)	48
2. Les Français dans leurs territoires	51
1. 67 millions d'habitants	52
1.1 Un vieillissement de la population malgré une natalité globalement dynamique	52
1.2 Des structures familiales qui évoluent	56
1.3 Étrangers et immigrés dans la population française	57
1.4 Une inégale répartition de la population à l'échelle nationale	59
2. Des Français de plus en plus mobiles	63
2.1 Les mobilités résidentielles	63
2.2 L'importance des mobilités quotidiennes	64
2.3 Les expatriations internationales	67
3. Une société de plus en plus inégalitaire ?	69
3.1 Des inégalités de toute nature	69
3.2 Pauvreté, exclusion, marginalisation	70
3.3 La traduction territoriale des inégalités	72
Conclusion	75
Étude de cas : Les habitants du bois de Vincennes : exclusion, marginalisation et oppression	77
3. Des territoires entre nature et société	81
1. Les territoires et les milieux « naturels »	82
1.1 La diversité des milieux physiques en France métropolitaine	83
1.2 Les spécificités ultra-marines	87
1.3 Des milieux anciennement anthropisés et transformés	90
2. Composer avec la « nature »	93

2.1 Des territoires riches en ressources mais des ressources relatives	93
2.2 Des territoires à risques aux territoires du risque	96
2.3 Les nouveaux risques, entre local et global	99
Conclusion	101
Étude de cas : La tempête Xynthia et ses conséquences	103
4. Mutations des systèmes productifs français et territoires	107
1. Des espaces aux systèmes productifs	108
1.1 Secteurs et modèles productifs	109
1.2 Les conséquences de l'intégration à la mondialisation : de nouvelles logiques productives	111
2. Des systèmes productifs français en recomposition	113
2.1 Les mutations des systèmes productifs agricoles	114
2.2 Vers une désindustrialisation du territoire national ?	118
2.3 Un système productif français de plus en plus tourné vers les services	123
3. Une nouvelle géographie des systèmes productifs ?	126
3.1 Une permanence de la géographie productive à l'échelle nationale	126
3.2 Spécialisation et diversification favorisant les métropoles à l'échelle infranationale	129
3.3 Les systèmes productifs, entre transnationalisation et relocalisation	130
4. Aménagement des territoires et mutations des systèmes productifs	132
4.1 Conforter la compétitivité des territoires : le rôle de l'innovation	133
4.2 Accompagner les territoires en crise : l'aménagement entre aides publiques et reconversion	135
Conclusion	137
Étude de cas : La reconversion des territoires industriels : le cas de Nantes	139

5. Villes et espaces urbains sur le territoire français	143
1. Tous urbains ?	144
1.1 Des dynamiques anciennes d'urbanisation	145
1.2 Étalement urbain et dynamique périurbaine	147
1.3 L'urbanisation généralisée du territoire en question	150
2. La métropolisation du territoire national	154
2.1 Métropole et métropolisation	154
2.2 L'émergence de territoires réticulaires et polycentriques à l'échelle infra-urbaine	156
2.3 Un accroissement marqué de l'hétérogénéité urbaine et des inégalités sociales et spatiales	157
3. Vers une recomposition de l'armature urbaine ?	160
3.1 Du réseau urbain aux systèmes de villes	160
3.2 La métropole parisienne, une ville globale dans la concurrence mondiale	162
3.3 Les grandes villes françaises : de capitales en métropoles	165
3.4 Quel rôle pour les villes moyennes ?	169
Conclusion	171
Étude de cas : Fort-de-France : urbanisation et inégalités	173
6. Des territoires ruraux en recomposition	177
1. La ruralité redéfinie	178
1.1 Le rural existe-t-il encore ?	178
1.2 Ruralités	181
2. La (re)construction d'une identité rurale	183
2.1 Le renouveau des sociétés rurales	183
2.2 Une renaissance rurale ?	185
2.3 Les territoires ruraux, entre réservoirs de nature, mémoire et patrimoine	189
3. La diversité des territoires ruraux français	192
3.1 Une ruralité protéiforme	192
3.2 La multifonctionnalité du rural	195

3.3 Des trajectoires de développement local multiples	197
Conclusion	199
Étude de cas : La moyenne montagne du Cantal en difficulté : l'exemple de la vallée du Mars	202
7. Périphéries et marges du territoire	205
1. Les périphéries du territoire national	206
1.1 La diversité des périphéries	206
1.2 Les marges, des périphéries particulières	209
1.3 Des territoires <i>a priori</i> « handicapés »	210
1.4 L'originalité des territoires périphériques	211
2. Périphéries et développement local	213
2.1 Du handicap au retard de développement	213
2.2 Les périphéries, territoires prioritaires des politiques d'aménagement	214
2.3 Construire le développement des territoires périphériques à partir des ressources locales	219
3. Des modes d'intégration fortement différenciés	222
3.1 Des périphéries intégrées et dynamiques	223
3.2 Des marges fragiles	225
3.3 Les ultra-périphéries : les territoires ultra-marins à l'heure européenne	227
Conclusion	228
Étude de cas : Les eurométropoles de Lille et de Strasbourg : la production de lieux transfrontaliers comme instrument d'intégration	231
8. Les territoires au défi des impératifs environnementaux	235
1. Un nouveau rapport à la nature	236
1.1 L'impératif écologique et ses ambiguïtés	236
1.2 Penser le dommage environnemental : une question politique	238
1.3 Le désir de nature et la fabrique des territoires	239

2. Les ambivalences de la protection territorialisée de l'environnement	241
2.1 Des visions divergentes de la protection	241
2.2 Les acteurs de la protection de l'environnement	243
2.3 Les outils de la protection	246
2.4 La territorialisation de la protection : une source de conflits	248
3. Adapter les territoires aux défis de la transition écologique	250
3.1 Changer pour répondre aux changements	250
3.2 Mettre en œuvre la transition écologique	252
Conclusion	254
Étude de cas : La Camargue, entre protection et mise en valeur	256
Table des figures	261

Introduction

« L'expression géographie de la France porte en elle la lourde hérédité de trois séries d'images erronées : souvenirs de l'école où s'accumulent des listes de noms et de chiffres ; présentation quasi encyclopédique de tous les aspects et de tous les phénomènes, du relief au commerce extérieur, du régime des fleuves aux pyramides des âges ; invitation à la découverte touristique de la France par l'évocation de ses paysages et de ses sites. La géographie n'a rien à voir avec ces représentations. »

Philippe PINCHEMEL, *Géographie de la France*, Armand Colin, 1963,
Avant-propos, p. 5.

1. Une nouvelle édition : une France qui change, une géographie qui poursuit son renouvellement

En moins de dix ans, l'espace français a connu de nombreuses mutations qui sont liées à des dynamiques endogènes mais aussi des évolutions rapides du contexte géopolitique et économique international. La globalisation économique se poursuit, de même que la mondialisation des flux et échanges de toute nature. La crise financière de 2008 a eu des effets majeurs, quoique légèrement décalés, en Europe et en France. Le processus d'émergence modifie les équilibres géopolitiques et déplace le centre de gravité des relations internationales vers le Pacifique. Avec la crise de la dette grecque, le Brexit et la montée des mouvements

europophobes, l'Europe est ébranlée au moment où les tensions et les guerres éclatent à ses frontières extérieures, qu'il s'agisse de l'Ukraine, la Turquie ou du Proche-Orient. L'arrivée massive de réfugiés ravive les tentations nationalistes et xénophobes et encourage le repli sur soi. S'ajoutent désormais les incertitudes liées à l'environnement : changement climatique, crises écologiques, menaces sur l'énergie sont de plus en plus présents dans l'actualité et les débats politiques.

Ce nouveau contexte à l'échelle macro a des impacts multiples sur les territoires aux échelles nationales et infranationales. Pour rendre compte de ces transformations, la géographie mobilise de nouveaux concepts qui traduisent en particulier deux tendances : d'une part, la complexification des processus, des organisations spatiales, des trajectoires territoriales ; d'autre part l'augmentation des inégalités, fractures, fragmentations, qui découlent des dynamiques actuelles.

Ce sont ces évolutions, à la fois structurelles et disciplinaires qui nous ont conduits à proposer une nouvelle édition profondément remaniée de *La France dans ses territoires*.

2. La France : le parti pris du territoire

Pour ce faire, nous avons conservé le choix d'aborder la France par l'entrée du « territoire », qui plus que jamais, permet de croiser la diversité des approches géographiques, des plus classiques au plus récentes, en s'attachant aussi bien aux réalités matérielles et concrètes de l'espace géographique qu'à son organisation et ses fonctions. Le territoire permet aussi de prendre en compte les dimensions (géo)politiques de l'espace, en insistant sur le rôle des « acteurs », et d'appréhender ses dimensions subjectives, à travers le thème des identités individuelles et collectives ou celui de l'habiter. Le territoire permet enfin de considérer l'épaisseur temporelle des espaces, la multiplicité et la non-linéarité des trajectoires, et bien entendu la question des échelles géographiques dans une perspective multiscalaire (du local au mondial) et trans-scalaire (interactions entre les échelles avec notamment interpénétration du local et du global). Le « territoire » reste ainsi ce concept « inclusif » qui permet d'intégrer l'apport des différents courants de pensée

disciplinaires et la variété des analyses de la surface terrestre qui leur sont associées.

Au sens le plus élémentaire, le mot « territoire » désigne l'espace géographique *approprié* par la société. Parler de territoire permet d'emblée à la géographie de se poser comme une science sociale à part entière, tout en conservant la richesse du concept « d'espace géographique ». La définition du territoire renvoie en effet d'abord à l'espace comme portion de la surface terrestre, c'est-à-dire à une étendue physique qui possède des propriétés géométriques et qui est donc mesurable. Cette étendue est aussi caractérisée par sa matérialité concrète, qui relève d'un environnement spécifique, produit d'un rapport original entre une société et un milieu naturel. En tant qu'espace géographique, le territoire est un construit social. Il se caractérise par un agencement spatial singulier des faits sociaux et par des relations particulières entre des lieux, que l'on appelle organisation spatiale. Ces organisations évoluent au cours du temps : le territoire est ainsi modelé, transformé, par des dynamiques spatiales, qui reflètent les mutations sociales, économiques ou politiques sur des temps plus ou moins long.

Toutefois, le territoire ajoute à la notion d'espace géographique la dimension de l'appropriation. Celle-ci peut être tirée dans deux directions différentes, quoique complémentaires :

– l'appropriation peut être politique. En ce sens, le territoire est une portion d'espace sur lequel s'exerce un pouvoir, qui inscrit généralement sa souveraineté dans le cadre de limites clairement identifiées, parfois juridiquement sanctionnées. Cette acception du territoire demande de réfléchir à la question des acteurs et aux rapports de forces entre ces acteurs. Elle renvoie aussi aux réflexions sur les maillages, les limites et les frontières, les conflits qui surgissent autour de l'appropriation ;

– l'appropriation peut être symbolique. Elle exprime alors l'inscription d'un individu ou d'un groupe social dans une terre. On touche ici au problème des pratiques et des représentations qui construisent un sentiment d'appartenance et qui produisent une identité singulière. Le territoire, dans cette perspective, rejoint les questionnements attachés à l'habiter, aux espaces de vie, aux espaces vécus, aux lieux.

Dans les deux cas, le territoire est une façon d'appréhender l'ancrage local des sociétés et des individus. Dans les discours politiques, la référence au territoire demeure d'ailleurs omniprésente pour indiquer l'attention portée au « local », qui est moins défini comme

une échelle précise que comme un échelon de proximité. Face à une mondialisation qui exacerbe les concurrences territoriales, les pouvoirs politiques, héritiers d'une longue tradition centralisatrice, réaffirment ainsi les vertus du développement endogène, à partir de ressources non délocalisables. En réaction à l'émergence de nouveaux pouvoirs, notamment privés et économiques, et en réponse à la demande croissante d'une partie de la société française d'une participation accrue à la décision politique et d'un renouveau démocratique, le territoire devient un laboratoire de gouvernance où s'inventent de nouveaux modes de concertation, de négociation, d'action, qui en infléchissent le gouvernement traditionnel. La promotion du local est aussi portée par une partie de la société française qui aspire, à des degrés divers et de façon plus au moins explicite, à retrouver et valoriser des racines parfois largement fantasmées ou mythifiées, dans une terre clairement identifiée. La référence au territoire mêle alors confusément le rejet des échelons politiques supérieurs, jugés technocratiques et coupés des réalités, la revalorisation des savoirs et savoir-faire traditionnels, le refus de certaines transformations économiques ou sociales, l'attachement à un certain nombre de valeurs, l'expression d'une crise identitaire, l'aspiration au concret, etc.

3. Penser la France à l'heure de l'Europe et de la mondialisation

L'entrée par le territoire est aussi la conséquence de deux processus concomitants qui ont profondément bouleversé et continuent de peser sur la géographie de la France : l'intégration à l'Union européenne et la mondialisation.

L'intégration européenne est envisagée comme un processus de construction politique supranationale qui privilégie de nouveaux échelons, en particulier l'échelon régional. La mondialisation désigne, quant à elle, le processus de mise en relation des différents lieux et espaces de la planète par une intensification et une diversification des flux, des échanges et des mobilités.

Du fait de la mondialisation et de l'intégration européenne, les processus économiques, sociaux, environnementaux doivent désormais s'appréhender à des échelles nouvelles sans lesquelles il est impossible de saisir leur cohérence. Alors que l'intégration européenne amorce la construction d'une échelle continentale, la mondialisation renvoie à l'émergence d'une échelle planétaire.

Or, et c'est un paradoxe, ces processus d'échelle supranationale ne signent en aucun cas la fin du local, et avec elle, la mort des territoires. C'est plutôt l'exact contraire qui se produit : jamais les territoires n'ont été aussi présents.

Intégration européenne et mondialisation entretiennent en effet des liens étroits avec les territoires. Elles peuvent d'abord être considérées, selon les cas, comme des moteurs directs ou indirects d'une partie des mutations socio-spatiales qui se produisent aux échelles infranationales. On observe par exemple localement des recompositions plus ou moins achevées des sociétés, des systèmes d'acteurs, des paysages, des identités. On assiste à la naissance de nouvelles organisations sociales et spatiales, de nouvelles pratiques, de nouvelles représentations. Ces transformations sont autant de dynamiques territoriales, qui modifient le territoire français dans son ensemble et qui peuvent pour cette raison être appréhendées comme des traductions locales, territorialisées, de processus dont les logiques se déploient à des échelles plus globales. Elles ne s'opèrent toutefois pas toutes au même rythme ou avec la même intensité. En ce sens, le degré d'insertion dans la mondialisation et la dynamique d'intégration européenne sont de puissants facteurs de différenciation territoriale.

En outre, mondialisation et intégration européenne participent à ce que certains auteurs ont pu qualifier de « fabrication débridée des territoires ». Frédéric Girault et Benoît Antheaume nomment ainsi la création de multiples périmètres d'action, d'intervention ou de mobilisation. Ils soulignent en particulier que « la production contemporaine des territoires locaux » obéit désormais « à une logique de recherche des territoires multiformes du développement, au sens d'espaces de mobilisation des différents acteurs potentiels du développement autour d'un projet¹ ». Cette production territoriale

1. ANTHEAUME B. et GIRAUT F., 2005, *Le territoire est mort. Vive les territoires*, Paris, Éditions de l'IRD.

est le fait de multiples acteurs : certains sont institutionnels (les pouvoirs locaux par exemple, qu'il s'agisse des échelons communaux et intercommunaux, des régions ou de l'Union européenne), d'autres relèvent de la « société civile » (organisations non gouvernementales, associations, particuliers), certains appartiennent à la sphère publique, d'autres au secteur privé. Ces nouveaux territoires se caractérisent par des modes d'appropriation politique et symbolique inédits. Ils sont porteurs d'une identité qui peut être pensée en rupture avec le passé, mais qui est également réinscrite dans une continuité temporelle.

4. La France, une question d'échelle

La géographie de la France ne saurait en effet être pensée indépendamment de son histoire. Tout territoire présente une épaisseur temporelle qui se traduit par une mémoire, des héritages, des traditions.

Un territoire s'inscrit par conséquent dans une durée. La prise en compte des échelles temporelles est essentielle. Le territoire doit s'envisager comme un système, c'est-à-dire comme un ensemble d'éléments solidaires dont les interactions forment une totalité. Chaque composante de ce système territorial, qu'il s'agisse de la société, des activités économiques, des milieux, etc., possède sa propre temporalité, ses propres rythmes d'évolution. De fait, lorsque des dynamiques exogènes, telles que la mondialisation ou l'intégration européenne, affectent le territoire, toutes les composantes du système ne réagissent pas à la même vitesse. Il existe toute une série d'états intermédiaires qui jalonnent la transition d'un système territorial vers un autre et qui correspondent à des recompositions inachevées, des transformations inabouties, des retours en arrière.

L'attention portée aux échelles temporelles se double de celle qu'il est impératif d'accorder aux échelles spatiales. La dimension multiscalaire est consubstantielle à l'analyse géographique. Certes, le territoire nous tire invariablement vers le local. Mais le sens du mot « local » est ici ambigu car il ne renvoie pas systématiquement à la grande échelle. Le local est avant toute chose une référence à la proximité, une forme d'abolition plus ou moins achevée de la distance, qu'il s'agisse d'une

distance kilométrique, sociale, culturelle, mentale, etc. Le caractère local peut ainsi s'exprimer pour des surfaces variables : la maison, le quartier, la ville, la région urbaine, le pays, doivent selon le contexte être considérés comme du local.

Penser les territoires implique par conséquent de considérer, au-delà de la diversité mise en exergue par le pluriel, une multiplicité d'échelles spatiales et ce alors même que la mondialisation et, dans une moindre mesure, l'intégration européenne, ont eu pour conséquence de changer le rapport aux échelles. Pendant longtemps, en effet, on a considéré que les différents niveaux scalaires s'emboîtaient, un peu à la manière des poupées russes. Cette image reste totalement valable si l'on envisage le territoire français dans sa dimension de construit politique. Les mailles administratives qui pavent l'espace national s'emboîtent (d'aucuns diraient s'empilent) effectivement de façon plus ou moins efficace. Mais ce schéma n'est absolument plus pertinent pour les autres formes de territoire, qu'il s'agisse des espaces de vie ou des espaces vécus, des territoires de l'économie ou des mobilités. La fabrique des territoires a produit de multiples périmètres d'échelles variées, aux limites floues, qui se superposent, se mélangent et interagissent.

De fait, non seulement des espaces de dimension variée relèvent de la même forme territoriale, et donc en un sens d'une même échelle, mais l'interaction entre les échelles devient un objet d'analyse. Les différentes échelles doivent alors être appréhendées simultanément, de façon trans-scalaire et non plus successivement.

5. La France, entre général et particulier

Historiquement, la géographie s'est construite sur l'observation du particulier afin d'en dégager un savoir général théorique. Héritière d'une tradition qui a longtemps privilégié la démarche idiographique, la monographie régionale et le « plan à tiroir », la géographie régionale, et avec elle la géographie de la France, a été vivement critiquée comme étant peu scientifique, non rigoureuse et pour le dire clairement, prodigieusement ennuyeuse. Si l'on sort des caricatures encore hélas fort répandues d'un apprentissage visant à retenir la liste des départements,

des préfetures et des sous-préfetures, la géographie de la France reste peu attractive, sans doute trop peu exotique, trop « facile », trop banale.

Pourtant, la géographie de la France est une géographie difficile car elle suppose que l'étudiant (et *a fortiori* l'enseignant et le chercheur) soit capable d'articuler des savoirs théoriques, en particulier un corpus de notions et de concepts abstraits, *et* la connaissance concrète d'espaces dont la singularité est irréductible. Il doit de fait disposer de connaissances concrètes, diversifiées et sans cesse actualisées, pour pouvoir proposer une analyse pertinente, sachant que le niveau de précision exigé est infiniment supérieur à celui que l'on attendrait pour d'autres pays puisque l'étudiant en question est supposé vivre en France. Notre souci a donc été d'opérer un va-et-vient constant entre général et particulier, entre concept abstrait et terrain, entre exemple localisé et idée générale.

Dans ce contexte, un manuel sur la France se heurte d'emblée à la difficulté de devoir proposer, en un nombre de signes forcément limité, à la fois une géographie du général, qui mette l'accent sur les grandes lignes d'organisation du territoire et sur leurs dynamiques, et une géographie du particulier qui fournisse au lecteur une connaissance plus circonstanciée de l'espace traité. Nous développerons donc un certain nombre d'exemples précis, présentés tant pour leur représentativité que pour leur caractère atypique (quoiqu'en la matière, la différence entre exemple canonique et exemple original soit très relative). Ces études de cas seront quasiment toutes tirées de travaux de recherche récents, publiés sous forme d'articles accessibles en ligne. Elles seront accompagnées de croquis et de cartes de synthèse, à l'image de ceux que l'on demande aux candidats de réaliser lors des examens et des concours.

6. La France, du territoire aux territoires

La nécessité de concilier le général et le particulier s'exprime également dans la tension entre *le* territoire et *les* territoires, c'est-à-dire entre l'ensemble national et la diversité du local. Nous souhaitons ainsi proposer une géographie de la France, qui sans être exhaustive, aspire

à présenter la diversité des dynamiques territoriales actuelles tout en faisant émerger les caractéristiques communes à certains espaces. La nécessaire attention à la singularité du local présente un risque important : celui de faire disparaître l'unité du territoire national. La France ne saurait en effet être réduite à une collection de territoires, une mosaïque plus ou moins pointilliste.

Pour dépasser cette difficulté, guider le lecteur et conférer une cohérence à l'ensemble, nous avons choisi un fil directeur : la déclinaison et l'articulation des différentes acceptions du territoire en géographie. Nous adopterons ainsi une approche thématique et non un découpage par grandes régions. Ce choix nous permet notamment d'introduire un certain nombre de notions et de problématiques générales, valables aussi bien à l'échelle nationale que locale, qui sont autant de pistes d'approfondissement pour le lecteur.

Ainsi, le premier chapitre part du territoire comme construit géopolitique et géohistorique et traite de l'appropriation politico-administrative de l'espace français à travers la question du maillage et des acteurs. Il permet d'introduire le passage du territoire national aux territoires, envisagés ici comme échelons infranationaux et comme périmètres d'intervention. Dans ce chapitre, on insistera sur les conséquences des réformes territoriales récentes.

Le deuxième chapitre s'intéresse aux habitants du territoire, les Français. Il présente les grandes évolutions démographiques, la diversité de la population et les disparités de peuplement, en insistant sur la question des mobilités. Il développera plus spécifiquement la thématique des inégalités qui traversent désormais la société et de leur traduction spatiale.

Le troisième chapitre glisse vers la dimension matérielle des territoires avec une réflexion sur les milieux et l'environnement, qui confèrent aux territoires une identité sociale et paysagère spécifique. Après un rappel des connaissances élémentaires de géographie « physique », il se questionnera le rapport nature/société qu'il abordera à travers la question des ressources et des risques.

Le quatrième chapitre s'intéresse aux liens entre mutations des systèmes productifs et transformations des territoires à toutes les échelles. À partir d'une géographie économique du territoire national, qui permet de comprendre les impacts de la mondialisation et de l'intégration européenne, ce chapitre présentera les conséquences des

recompositions des activités et espaces productifs à toutes les échelles, en décrivant les « transitions territoriales » qu'elles induisent.

Le cinquième chapitre porte sur le constat d'une urbanisation généralisée du territoire national et sur le processus de métropolisation de l'armature urbaine, compris en dernière analyse comme la traduction locale de la mondialisation. Il traitera des conséquences de ces dynamiques spatiales à toutes les échelles.

Le sixième chapitre interroge la question de la « ruralité » à l'époque du « tous » et du « tout » urbain. Il proposera une réflexion sur la diversité et le devenir des territoires ruraux français.

Le septième chapitre se concentre sur les « périphéries » du territoire national, en considérant les différentes échelles possibles. Il insistera sur la notion de marge territoriale et sur les processus d'exclusion et de ségrégations sociales et spatiales associés.

Le huitième et dernier chapitre conclut sur l'adaptation aux défis environnementaux et sa difficile territorialisation. Il abordera les questions de protection de l'environnement en montrant leur dimension (géo)politique. Il reviendra également sur les notions de durabilité et de transition écologique.

■ Chapitre 1

Des territoires appropriés et construits politiquement

Objectifs

- Comprendre la construction du territoire national dans le cadre d'un État-nation historiquement centralisé.
- Comprendre les maillages politico-administratifs et leurs évolutions à toutes les échelles.
- Comprendre les différentes étapes de la décentralisation et la réforme territoriale engagée en 2014.
- Contextualiser les évolutions des maillages politiques en tenant compte de l'intégration européenne et de la mondialisation.

Dans l'acception politico-juridique du terme, le « territoire » est défini comme une étendue spatiale bornée par des limites juridiques et sur laquelle s'exerce un pouvoir. On parle de « territoire » car le périmètre ainsi défini résulte d'un processus d'appropriation au cours duquel un ou plusieurs acteurs déploient une stratégie pour asseoir et maintenir dans le temps leur contrôle sur une portion de la surface terrestre.